

**RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN OEUVRE DES SERVICES DE
LUTTE CONTRE LE CANCER**

RÉSUMÉ

En juillet 2001, le Comité de mise en oeuvre des services de lutte contre le cancer a été formé après que le public a exprimé certaines préoccupations à l'égard des listes d'attente pour la radiothérapie et de la capacité du système actuel de répondre au besoin croissant en services de lutte contre le cancer de toutes sortes. Le Comité avait pour mandat essentiel de recommander des moyens d'améliorer l'intégration des services de lutte contre le cancer aux niveaux local et régional, la qualité des soins aux patients, ainsi que la productivité et l'efficacité du volet « services de lutte contre le cancer » du système de santé de l'Ontario. Le Comité a pris en compte un large éventail d'informations, notamment les résultats de consultations menées à grande échelle.

Les services de lutte contre le cancer en Ontario prennent de l'importance. La proportion de maladies et de décès attribuables au cancer augmente de manière dramatique et on comprend mieux le vaste continuum des soins aux personnes qui en sont atteintes. À l'heure actuelle, l'Ontario consacre environ 1,5 milliard de dollars aux services de lutte contre le cancer et sent de plus en plus l'obligation d'investir davantage dans ce domaine.

Au cours de son examen, le Comité a constaté ceci :

- Les services de lutte contre le cancer sont fragmentés et doivent être mieux coordonnés.
- Les systèmes d'information sont fragmentés et incapables de favoriser et de surveiller les améliorations sur le plan de l'accès, des soins et des résultats aux niveaux provincial, régional et local.
- Il faut établir un seuil de qualité s'appuyant sur des normes qui assurent aux gens la même qualité de soins, où qu'ils résident dans la province.
- Les méthodes de financement ne permettent pas d'assurer le financement approprié des services de lutte contre le cancer dans les hôpitaux (actuellement, les hôpitaux peuvent répartir leurs budgets selon leurs propres priorités).
- Bien qu'une gamme complexe de services de lutte contre le cancer soit offerte par de nombreux particuliers, dont la plupart soignent également des patients non touchés par le cancer, on ne sait pas très bien qui ils sont, ce qu'ils font, quelle est l'envergure de leurs travaux, ni les résultats qu'ils obtiennent. Le système des services de lutte contre le cancer est caractérisé par un grand nombre de dirigeants et de gestionnaires qui ne supervisent que certaines composantes du système.

Tous ces facteurs aboutissent à des services de lutte contre le cancer qui manquent d'intégration et de coordination. Le Comité a fait diverses recommandations pour résoudre ce problème fondamental.

- Après avoir examiné un certain nombre d'options, le Comité a recommandé le raffermissement du rôle d'Action Cancer Ontario, en tant qu'organisme consultatif principal du ministre de la Santé et des Soins de longue durée, sur *tous* les plans du système et des services de lutte contre le cancer. Cela comprend notamment la promotion de la santé et la prévention des maladies, le dépistage, les soins primaires, les diagnostics, le traitement, la réadaptation, les soins à domicile et les soins communautaires, les soins de soutien et les soins palliatifs. Les travaux d'Action Cancer Ontario devraient s'articuler autour de l'assurance d'une orientation stratégique pour le système de services de lutte contre le cancer, de l'élaboration de normes et de directives favorisant la qualité des services dans l'ensemble du continuum, de la surveillance du rendement du système, de l'intervention dans les secteurs en difficulté, de l'accès opportun et équitable aux soins et de l'utilisation efficace des ressources afin de soutenir l'éventail complet de services de lutte contre le cancer.
- Action Cancer Ontario devrait établir pour les services de lutte contre le cancer des organismes consultatifs régionaux composés d'un large éventail d'intéressés, afin de planifier et de superviser l'intégration de tous les services de lutte contre le cancer régionaux. Les activités à l'échelle régionale seront indispensables à la concertation des fournisseurs de services et à l'amélioration de la qualité et de l'intégration de leurs services dans les régions. Les organismes consultatifs devraient coordonner les services au niveau régional, rendre compte de leurs activités au conseil d'administration d'Action Cancer Ontario et présenter des rapports aux intéressés, notamment au public. Les activités visant à assurer l'intégration des soins devrait se situer essentiellement au niveau régional. En effet, les organismes régionaux formeront l'essentiel d'Action Cancer Ontario.

- Les nouveaux et existants centres de cancérologie régionaux d'Action Cancer Ontario devraient progresser vers une meilleure intégration des services de lutte contre le cancer de façon à obtenir un seul programme doté d'hôpitaux d'accueil. À cette fin, il y aura notamment un programme conjoint d'oncologie, une seule direction pour le programme intégré d'oncologie, un groupe conjoint d'employés de soutien et un plan annuel conjoint d'exploitation du programme intégré.
- Action Cancer Ontario et les autres intéressés des services de lutte contre le cancer devraient collaborer avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le ministère) pour élaborer et mettre en oeuvre une stratégie d'information sur le cancer qui serait la fondation d'un système intégré de services de lutte contre le cancer. Cette stratégie devrait permettre d'obtenir des renseignements sur la gestion et des données cliniques, un dossier intégré du patient et une base de données complète et entièrement reliée qui appuiera la recherche. Une attention particulière à la classification conséquente des patients des services de lutte contre le cancer et à l'élaboration de rapports pathologiques uniformes renforcera la qualité des soins et leur accessibilité.
- Action Cancer Ontario devrait établir un conseil sur la qualité des services de lutte contre le cancer pour surveiller, évaluer et améliorer le rendement du système de soins cliniques et de santé de tous les services de lutte contre le cancer de l'Ontario. Ce conseil aura d'importants effets favorables sur la qualité des soins en supervisant l'élaboration d'outils basés sur les données cliniques, en surveillant leur utilisation et en visant l'amélioration des résultats.
- Le ministère, sur les conseils d'Action Cancer Ontario et d'autres intéressés, devrait élaborer une approche globale et uniforme de financement des services de lutte contre le cancer dans la province, cette approche prévoyant une enveloppe qui soit réservée aux services de lutte contre le cancer et attribuée en fonction de critères tels que le volume, la complexité et la qualité des services. Cette enveloppe couvrira graduellement l'ensemble du continuum des services de lutte contre le cancer de la province conformément à une approche intégrée des soins.
- Action Cancer Ontario devrait continuer à élaborer une stratégie provinciale de ressources humaines afin d'appuyer la formation, le recrutement et le maintien d'un effectif suffisant de professionnels pour fournir les services de lutte contre le cancer. Pour ce faire, le ministère doit intervenir sans délai pour créer de nouveaux postes de formation dans les secteurs clés.
- Action Cancer Ontario devrait travailler avec les intéressés pour mettre au point des stratégies favorisant le perfectionnement professionnel des fournisseurs et l'avancement de la communication entre ces derniers. Cela améliorera l'accès opportun aux soins et la coordination des soins aux patients.

Le Comité reconnaît que le cancer est au nombre de certaines priorités qui se disputent les ressources limitées des soins de santé. Ses recommandations tentent de faire la meilleure utilisation possible des ressources tout en maintenant le point de mire sur le patient et la nécessité d'offrir des soins de qualité intégrés. Les recommandations du Comité tiennent également compte de la capacité de changement du système, ainsi que du besoin d'avoir les conditions et le temps propices à l'évolution de ce dernier.

Le Comité estime que ses recommandations sont, dans le processus de transition, une étape importante qui facilitera la progression vers l'intégration complète des services de lutte contre le cancer dans la province et qui permettra au système de relever les défis de l'avenir.